

# Conseil départemental

## une nouvelle ambition

PAR ET POUR LES JEUNES  
HAUT-GARONNAIS.es

Les 11•29 ans au cœur de l'action départementale



**Agir  
pour vous !**





Notre Département est un territoire attractif et dynamique. Près d'un habitant sur quatre a entre 11 et 29 ans. Cette jeunesse haut-garonnaise a de multiples visages. Elle interpelle les adultes et les responsables politiques pour qu'ils prennent en compte leurs aspirations, leurs préoccupations, leurs envies, leurs colères, leurs rêves, leurs besoins. Elle leur demande de penser et de décider avec elle, quand, trop souvent, nous pensons et décidons pour elle.

Ces demandes, le Conseil départemental les a entendues. Parce que ces jeunes ne sont pas que l'avenir, mais déjà le présent en devenir, nous avons décidé de leur donner la parole pour co-construire ensemble leur place dans la définition des politiques publiques. Ce plan départemental permet à la fois de confirmer de nombreux dispositifs catégoriels existants, mais aussi d'apporter des réponses novatrices à leurs envies et leurs attentes en termes d'engagement, en leur proposant de devenir acteurs à part entière de l'action publique départementale.

**Georges Méric**  
Président du Conseil départemental  
de la Haute-Garonne

Le parti pris essentiel de « l'ambition jeunes » du Conseil départemental est bien d'arrêter de dévisager les jeunes en leur donnant désormais les moyens d'être acteurs des politiques publiques. Notre plan départemental est le fruit de plus d'une année de dialogue avec les jeunes que nous avons rencontrés sur tout le territoire ainsi qu'avec les acteurs qui travaillent en lien avec eux. Il pose les bases d'une nouvelle manière de travailler ensemble et nous allons continuer le dialogue pour mettre en œuvre ce plan construit avec et pour les jeunes de Haute-Garonne.



**Sandrine Baylac**  
Conseillère départementale  
déléguée aux jeunes



**Arnaud Simion**  
Vice-président en charge  
de l'enfance et de la jeunesse

# REPLACER LES JEUNES AU CŒUR DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE

## DU « FAIRE POUR » AU « CONSTRUIRE AVEC »

Au quotidien, le Conseil départemental met en œuvre plus d'une centaine de dispositifs pour répondre aux besoins des jeunes dans le cadre de ses compétences : éducation, solidarité, culture et sport, insertion, etc. L'intervention départementale n'a cessé de s'enrichir, motivée par la volonté d'agir pour les jeunes.

Cependant, si cette action est riche et nécessaire, elle est aussi trop segmentée.

Face à ces constats, le Conseil départemental a engagé, en 2018, une démarche de dialogue citoyen sans précédent, en allant à la rencontre des jeunes dans leurs lieux de vie et avec les partenaires de l'éducation populaire. Objectif : **construire avec eux les politiques publiques.**

### 4 DÉFIS IDENTIFIÉS PAR LES JEUNES

- Encourager et reconnaître la participation et l'engagement,
- favoriser et encourager l'émancipation,
- permettre et construire l'autonomie,
- promouvoir et agir pour le bien-être.



## UNE NOUVELLE FAÇON DE CONSTRUIRE LES POLITIQUES PUBLIQUES

Les élus du Conseil départemental se sont également engagés à fonder leur nouvelle ambition sur **six principes comme invariants pour l'action départementale** :

- s'adresser aux **11-29 ans**,
- porter un regard nouveau sur les jeunes pour **co-construire avec eux l'action publique**,
- **reconnaître les jeunes dans leur diversité**, quels que soient leur âge, leur situation personnelle, leur origine, leur histoire personnelle, leur territoire de vie, leur sexe, etc.,
- avoir **une approche globale du jeune** (éducation, solidarités, sport – culture, logement, mobilités, etc.),
- permettre le **droit à l'expérimentation** (oser inventer et tester de nouvelles choses), fait de réussites et d'erreurs dans tous les domaines,
- **permettre aux jeunes les plus en difficulté de s'inscrire dans cette ambition** globale et d'accéder aux mêmes droits et aux mêmes possibilités d'émancipation que tout citoyen et toute citoyenne.

Le Conseil départemental mène déjà une centaine d'actions sous forme de dispositifs catégoriels. Aujourd'hui, il va plus loin en plaçant les jeunes au cœur de son action par l'adoption d'un « réflexe jeunesse » et en les rendant acteurs et actrices à part entière des politiques publiques et des projets.

## DEUX TEXTES FONDATEURS POUR UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

Les élus du Conseil départemental ont décidé de donner un nouveau cap à leur ambition et à leurs orientations pour une politique des jeunes en Haute-Garonne. Pour cela, ils ont adopté deux textes fondateurs en avril et juin 2019 : l'Ambition jeunesse et le Plan départemental pour et avec les jeunes haut-garonnaises 2019-2021.

Avec ces textes, les élus se sont engagés à proposer une réponse globale aux **quatre enjeux sous forme de défis qui ont été identifiés à l'issue de la concertation des jeunes haut-garonnaises**.



# QUELLES SONT LES ATTENTES DES JEUNES ?

Un dialogue sans précédent

Pour mieux connaître les jeunes haut-garonnais.es, le Conseil départemental a réalisé un diagnostic socio-démographique qui met en lumière la diversité des situations des 11-29 ans en termes de lieux de vie, d'activité, de problématiques. Puis, pour aller au-delà de ces données, le Conseil départemental s'est directement adressé aux 11-29 ans.

## UN SONDAGE EN MIROIR

Un **baromètre jeunesse** a ainsi été réalisé auprès de 1 270 jeunes représentatifs du territoire. Cette enquête fait apparaître leurs valeurs, leurs centres d'intérêt prioritaires et leur envie d'engagement.

Cette enquête, menée également en miroir auprès d'adultes, a permis de mettre au jour les convergences et les disparités d'opinions entre les 11-29 ans et leurs aîné.e.s.

## DES JEUNESSES HAUT-GARONNAISES PLURIELLES

Un habitant sur quatre a entre 11 et 29 ans, et 89% des 18-29 ans vivent dans la grande agglomération toulousaine. Touchés par une précarité croissante, les moins de 30 ans ont un revenu médian inférieur à celui de leurs aînés. Ils sont également plus impactés que l'ensemble de la population par l'instabilité de leur situation, entrecoupée de périodes de chômage et d'activité. Chez les 15-24 ans, un.e jeune actif.ve sur 4 est en situation de chômage.

Cette précarité est d'autant plus accentuée par l'isolement géographique en zone rurale et l'isolement économique dans les quartiers urbains. Ainsi, les jeunes en situation de chômage ou bénéficiaires du RSA sont plus nombreux dans l'agglomération toulousaine et certains territoires du Comminges.

La situation des jeunes haut-garonnais est donc contrastée, et nécessite une prise en compte de leur diversité.



## DES RENCONTRES PARTOUT DANS LE DÉPARTEMENT

Pendant plusieurs mois, des élu.e.s et des agent.e.s du Conseil départemental sont allés engager le dialogue avec des jeunes et des professionnels en charge de la jeunesse, partout dans le département. 31 rencontres ont ainsi été organisées, avec près de 2 000 jeunes; plus de 1 000 participations écrites ont été recueillies. 8 soirées d'échanges entre jeunes et élu.e.s ont en outre été organisées, mobilisant 200 participants.

## UN FORUM POUR FAIRE ÉMERGER DES PISTES D'ACTIONS

En février 2019, le forum des jeunes haut-garonnaises a réuni 300 jeunes et 100 professionnels de la jeunesse. Lors d'ateliers thématiques, les participants ont ainsi pu échanger et réfléchir à ce qui pourrait être mis en œuvre pour mieux répondre aux attentes des jeunes.

## LE BAROMÈTRE JEUNESSES

publié en novembre 2017, porté par le Conseil départemental avec ses partenaires de l'éducation populaire, révèle l'optimisme des jeunes quant à leur avenir et l'importance qu'ils accordent aux relations amicales et familiales. Il montre également que plus de 3 jeunes sur 10 sont engagé.e.s dans la vie de la cité et que près de 8 jeunes sur 10 sont prêt.e.s à s'engager pour une cause citoyenne.

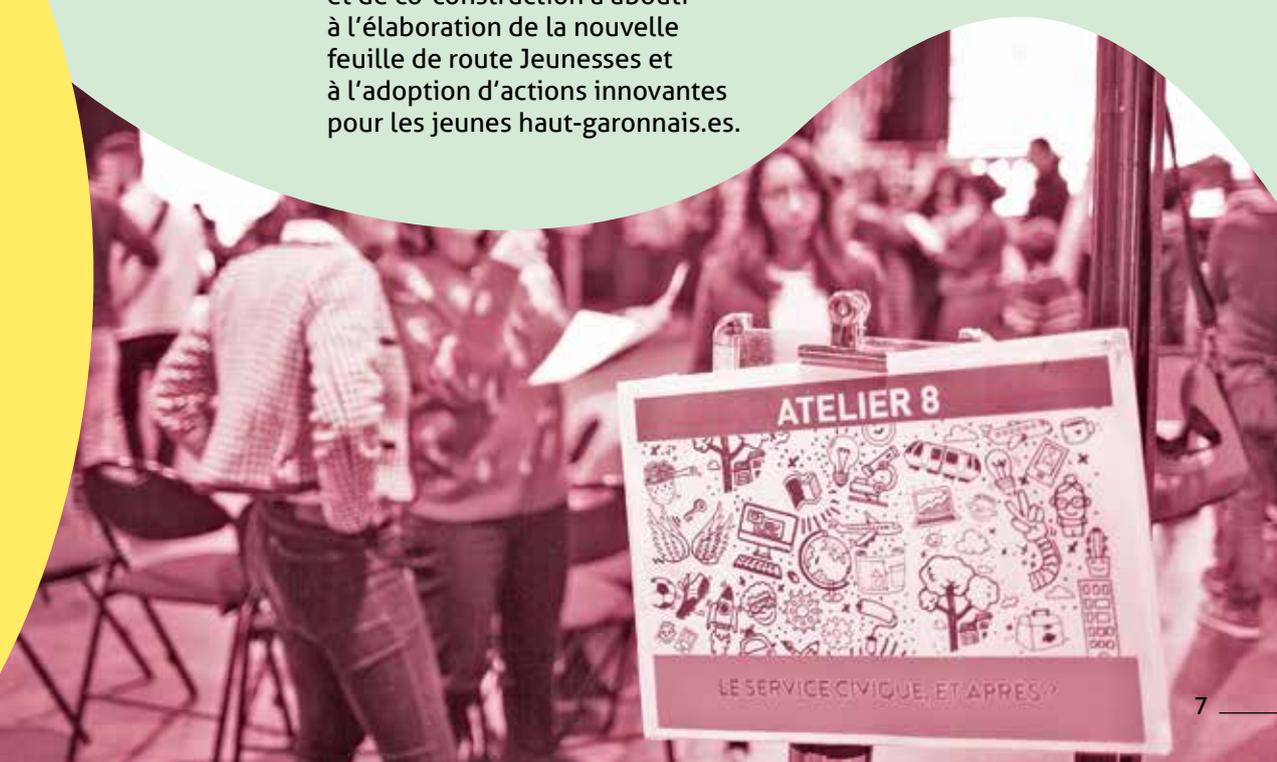
En plaçant le respect comme une des trois valeurs prioritaires, ils et elles expriment leur besoin d'une reconnaissance et d'une écoute dans leur contribution dans la vie de la cité.

Le décalage de vision entre générations sur certains sujets comme les centres d'intérêt des jeunes montre que l'expertise d'usage des jeunes et l'expression de leurs besoins sont des éléments clés à prendre en compte dans l'élaboration des politiques publiques.

## UN ESPACE PERMANENT DE DIALOGUE

Un « groupe miroir », composé de 24 jeunes de 13 à 27 ans, de 10 partenaires associatifs de l'éducation populaire et d'agents du Conseil départemental s'est réuni à toutes les étapes de la démarche pour réagir aux propositions et participer à l'élaboration de la stratégie départementale.

Cette démarche de concertation et de co-construction a abouti à l'élaboration de la nouvelle feuille de route Jeunes et à l'adoption d'actions innovantes pour les jeunes haut-garonnais.es.



# UN ENGAGEMENT DÉPARTEMENTAL DÉJÀ CONSÉQUENT ET DES PERSPECTIVES

**Le Conseil départemental met déjà en œuvre plus d'une centaine de dispositifs spécifiques ou actions catégorielles qui répondent eux aussi aux défis lancés par les jeunesses :**

- **la prévention et la protection des jeunes** avec l'enjeu de la continuité des parcours notamment dans le cadre de la protection de l'enfance et en tant que territoire expérimentateur du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté;
- **le handicap**, avec l'enjeu d'une approche globale et inclusive des jeunes, notamment en milieu scolaire;
- **l'insertion sociale et professionnelle**, notamment en direction des plus fragilisés.e.s mais aussi de jeunes qui ont besoin d'expérimenter (sortis.e.s du système scolaire, sans emploi ni formation);
- **l'habitat**, avec des besoins très diversifiés et une situation globale précaire de la jeunesse;
- **l'éducation**, avec la volonté d'améliorer la mixité sociale dans les collèges, mais aussi la volonté de sensibiliser les élèves aux valeurs de la République et de leur permettre d'agir en citoyen.ne.s autonomes et éclairé.e.s, de sensibiliser les jeunes au développement durable (y compris la qualité alimentaire dans les cantines, la réduction des déchets, etc.), de favoriser leur accès à l'éducation et la formation non formelle tout au long de la vie;
- **le sport, la culture et le tourisme**, avec des actions qui permettent aux jeunes une accessibilité facilitée, en milieu scolaire et en dehors, pour tous et toutes, et sur tout le territoire.



# DES STRUCTURES DÉPARTEMENTALES POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES

## LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES ADOLESCENTS (MDA)

Ouverte à tous les jeunes haut-garonnais de 11 à 21 ans, leurs parents, leur entourage et aux professionnels oeuvrant auprès d'adolescents, la MDA est un lieu d'accueil, d'écoute, d'évaluation, d'information, d'orientation et d'accompagnement confidentiel et gratuit. L'anonymat peut y être demandé. La MDA apporte des réponses de santé globale en prenant soin des adolescents dans leurs dimensions psychiques, sociales, éducatives, scolaires, juridiques et somatiques. Elle assure un soutien à leurs parents et propose un appui aux professionnels (enseignant(e)s, éducateurs/trices, travailleurs sociaux, médecins généralistes...) pour des conseils, une orientation ou la construction d'actions de prévention.

## LE CLUB DE PRÉVENTION SPECIALISÉE DE SAINT-GAUDENS

A vocation éducative, le Club de prévention du Conseil départemental est ouvert à tous les jeunes de 11 à 21 ans, pour toutes les problématiques les concernant. Le Club soutient et accompagne les parents dans les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés, avec leur enfant, leur adolescent, dans sa construction et son avenir.

Lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, il est confidentiel et gratuit. L'anonymat peut être demandé. Il propose des accompagnements individuels et collectifs.

## LE CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION ET DE PLANIFICATION FAMILIALE (CDPEF)

Le Centre départemental d'éducation et de planification familiale accompagne les publics dans leurs relations affectives et sexuelles. Outre des consultations médicales, ce service du Conseil départemental de la Haute-Garonne met en place différentes actions d'information, d'orientation ou de suivi dans le domaine de la vie sexuelle, affective et de couple. Le CDPEF et ses antennes accueillent gratuitement les personnes mineures et majeures, seules ou accompagnées. Le respect du secret et de l'anonymat est assuré.

## LES MAISONS DES SOLIDARITÉS (MDS)

Les Maisons des solidarités du Conseil départemental et leurs points d'accueil de proximité assurent la mise en œuvre des compétences sociales du département. Les équipes pluridisciplinaires des Maisons des Solidarités interviennent au quotidien auprès des habitants pour l'accueil, l'information, l'accès aux droits et à l'autonomie, pour l'ensemble de la population à tous les âges de la vie, la prévention et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le soutien à la parentalité l'animation et la mise en œuvre de démarches de développement social avec en particulier l'élaboration de Projets Sociaux de Territoire permettant d'associer les habitants et l'ensemble des acteurs d'un territoire.

Plus de 1100 professionnels de l'action sociale et médico-sociale répondent aux besoins des usagers.

## LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Les agents de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) accueillent, informent, accompagnent et orientent les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage, dans l'accès aux droits pour trouver des réponses adaptées aux problématiques quotidiennes, que ce soit dans les domaines du sanitaire, de la scolarisation, de l'intégration sociale et professionnelle, de l'accessibilité aux transports et aux bâtiments publics, aux loisirs ou encore à la culture. Service public de proximité gratuit, la MDPH assure l'égal accès de chacun aux dispositifs et à ses droits. Elle est également l'interlocutrice de tous les acteurs intervenant dans le champ du handicap avec la volonté de jouer un rôle d'ensemblier.





**Des POLITIQUES  
Départementales,  
Des DISPOSITIFS et  
Des ACTIONS POUR  
Les JEUNES**

# PRÉVENTION, PROTECTION, SENSIBILISATION, AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ

Le Conseil départemental mène des **actions de prévention** soit par l'action directe de ses services (MDS, Club de prévention, référent Jeunesse, MDA ...) soit indirectement par le soutien aux partenaires associatifs et institutionnels. L'accès aux droits, aux loisirs, l'accompagnement des plus éloignés vers l'insertion socioprofessionnelle, le travail sur la parentalité sont autant d'axes de travail autour de la prévention. Des accompagnements individuels ou des actions collectives (sorties, séjours, découverte des métiers ...) sont les modalités d'intervention privilégiées de la prévention.

**La lutte contre les conduites addictives et les conduites à risque** – notamment dans les pratiques sportives – est un des projets forts de l'institution : l'accompagnement des jeunes et leurs parents y étant confrontés, est proposé par les services du Conseil départemental : Maison des Adolescents, Centre départemental d'éducation et de planification familiale, Maisons des solidarités, partenaires associatifs... Des actions de sensibilisation et formation sont également proposées par les services.

Le Conseil départemental met en œuvre des mesures de **protection pour les enfants et les jeunes de 0 à 21 ans** par un accompagnement social et éducatif au titre de l'**Aide sociale à l'enfance**. Chaque année, plus de 7 000 jeunes sont accompagnés avant leur naissance et tout au long de leur développement.

## ↳ L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Dans le cadre du Parcours laïque et citoyen (PLC), des associations interviennent dans les collèges pour éveiller l'esprit critique des collégiens, en leur donnant des outils pour mieux décrypter les images et les informations qui circulent sur les réseaux sociaux et les écrans qu'ils utilisent. La MDA et la Direction Enfance et famille du Conseil départemental proposent également des ateliers de cyber-citoyenneté consacrés aux ados et aux réseaux sociaux.

# Accompagnement des jeunes en situation de handicap

## ↳ COMPENSATION DU HANDICAP

Pour les enfants et les jeunes : versement de la prestation de compensation du handicap (aides humaines, aides techniques, aménagements du logement...). Grâce au dispositif Chèque Solidarité 31, la famille peut rémunérer l'aidant à domicile salarié par CESU ou e-CESU et le Conseil départemental règle les charges sociales directement à l'URSSAF.

## ↳ DES AIDES POUR LES 16-25 ANS

Pour la vie quotidienne : Projet personnalisé de scolarisation, allocation adulte handicapé, allocation d'éducation de l'enfant handicapé, Prestation de compensation du handicap, cartes et Établissements et services sociaux et médico-sociaux avec agrément plus de 20 ans) ; **pour la vie scolaire** des élèves en situation de handicap (Auxiliaires de vie scolaire, Unités localisées pour l'inclusion sociale, matériel pédagogique, aménagement scolarité, y compris les Établissements et services sociaux et médico-sociaux type Service d'éducation spéciale et de soins à domicile, Instituts médico-éducatifs, Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques ...) ; **pour la vie professionnelle** (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, orientation marché du travail, Etablissement et service d'aide par le travail, préorientation, formation en Centre de rééducation professionnelle).

## ↳ PRISE EN CHARGE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour les élèves et étudiants en situation de handicap à condition de fréquenter un établissement scolaire public ou privé conventionné avec l'Éducation nationale. Le transport est assuré par la délivrance d'un titre gratuit de transport (réseau Tisséo ou liO-Arc en Ciel) ou la prise en charge des indemnités kilométriques. Si l'enfant n'est pas en capacité d'utiliser les transports scolaires, il peut être fait appel à un transport spécifique par véhicule adapté (éventuellement en groupement avec d'autres enfants).

# INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

## ↳ PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION (PDI)

Le PDI propose une offre d'insertion sociale et professionnelle diversifiée pour tous les publics en difficulté, en complément des actions offertes par Pôle Emploi et l'accompagnement réalisé au sein des Maisons des solidarités.

Le Conseil départemental, en tant qu'organisme intermédiaire, mobilise des fonds européens. Il gère une subvention globale du Fonds social européen pour cofinancer, à hauteur de 50%, des actions d'accompagnement professionnel destinées à des allocataires du RSA, dans le cadre du PDI. La mise en œuvre de la politique départementale d'insertion du Conseil départemental de la Haute-Garonne s'appuie sur des appels à projets associant des crédits du Conseil départemental et du Fonds social européen (FSE).

## ↳ CREADE 31

Le dispositif Créade 31 accompagne les demandeurs d'emploi installés en zone rurale ou périurbaine afin de les aider à créer ou reprendre une activité : le Conseil départemental leur accorde un prêt à taux zéro et met en place un parrainage avec des chefs d'entreprise pour favoriser la réussite des projets.

## ↳ MISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ENGAGEMENT

Créée en partenariat avec l'Institut de l'engagement, la Mission départementale de l'engagement vise à favoriser l'emploi des jeunes et à créer des passerelles vers les entreprises, les organismes de formation, les universités et les collectivités en aidant les jeunes volontaires dans leur parcours en les accompagnant tout au long de leurs démarches. Cette mission est proposée aux jeunes ayant effectué un service civique ou qui sont lauréats de l'Institut de l'engagement, et qui ont un projet (emploi, création d'activité ou formation) en Haute-Garonne. Les jeunes bénéficient d'un parrainage par les élus du Conseil départemental.

## ↳ FONDS D'AIDE AUX JEUNES

le Département octroie une aide financière, parfois déterminante dans un parcours de vie, pour les jeunes entre 18 et 25 ans accompagnés dans une logique d'insertion socioprofessionnelle (aide à la mobilité, permis de conduire, subsistance ...).

## ↳ SOUTIEN FINANCIER À LA MISSION LOCALE HAUTE-GARONNE

la Mission locale Haute-Garonne gère un service public d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. La Mission Locale Haute-Garonne intervient sur tout le département, hors commune de Toulouse.

## ↳ TARIFICATION JEUNES SUR LE RÉSEAU LIO-ARC-EN-CIEL

Réduction tarifaire pour les jeunes de moins de 26 ans.

## ↳ ACCÈS À L'EMPLOI

le Conseil départemental embauche et forme des jeunes en contrat d'avenir, des jeunes issus de centres de formation et accueille des stagiaires étudiants, des vacataires et des stagiaires.

## ↳ POUR LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Un accès aux droits est possible au niveau de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

# HABITAT ET LOGEMENT DES JEUNES

## ↘ FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL)

Le FSL vise à venir en aide aux personnes éprouvant des difficultés particulières en raison, notamment, de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence : accession ou maintien dans un logement décent, indépendant et adapté à leur situation familiale et financière, fourniture d'énergie, d'eau ou de services téléphoniques.

## ↘ SUBVENTIONS AUX RÉSIDENCES HABITAT JEUNES, AUX FOYERS JEUNES TRAVAILLEURS

Le Département soutient les associations qui aident les jeunes à accéder ou se maintenir dans un logement décent. 80 places sont contingentées en résidences habitat jeunes.

## ↘ SOUTIEN À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS

1 315 logements étudiants dans 8 résidences à proximité des grandes zones universitaires sont gérés par l'Association pour les logements des jeunes en Occitanie, créée par *Les Chalets* dont le Conseil départemental est l'actionnaire majoritaire.

## ↘ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

L'accompagnement social à l'accès au logement vise à favoriser l'accès à un logement décent et indépendant dans le parc privé, éligible à une aide à la personne (Allocation logement, Allocation personnalisée au logement), par la mise en œuvre d'un accompagnement individuel et en ateliers collectifs, exercé par une association habilitée dans le cadre du Fonds de solidarité pour le logement (FSL). L'accompagnement social au maintien dans le logement vise à aider les personnes à résoudre leurs difficultés de logement et assurer une insertion durable dans le logement. Cet accompagnement est mis en place lorsqu'il est une condition indispensable pour assurer l'appropriation du logement ou le maintien de personnes défavorisées, dans une perspective d'insertion. Il peut s'opérer dans le parc public ou privé.

# ÉDUCATION

## Collèges : des compétences obligatoires

### ↳ CONSTRUCTION, RECONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES COLLÈGES PUBLICS

Le Département assure la construction, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics. Il assure la maintenance des bâtiments et des équipements, notamment depuis 2015 celle des réseaux et matériels informatiques.

### ↳ FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES PUBLICS

Le Conseil départemental alloue une dotation annuelle aux collèges et met à disposition les personnels territoriaux des collèges (missions d'accueil, de restauration et d'hébergement et entretien technique dans les collèges publics).

### ↳ SECTORISATION

Le Département est compétent pour définir le secteur de recrutement des collèges en tenant compte de critères d'équilibre démographique, économique et social.

## Des politiques éducatives volontaristes Pour les collèges :

### ↳ MIXITÉ SOCIALE DANS LES COLLÈGES

En 2016, le Conseil départemental a initié un dialogue citoyen pour améliorer la mixité sociale dans les collèges du département.

De nombreuses études font le constat que l'origine sociale des élèves conditionne très fortement la réussite scolaire en France et démontrent les dimensions positives de la mixité sociale à l'école dans les processus d'apprentissage et de socialisation. En Haute-Garonne comme au niveau national, des établissements scolaires concentrent à la fois des élèves d'origine sociale modeste et des taux d'échec scolaire importants. C'est notamment le cas dans les quartiers prioritaires au sens de la politique de la ville à Toulouse. En juin 2016, les élus du Conseil départemental ont adopté un plan pour améliorer la mixité sociale dans les collèges du département. Les élèves des écoles du quartier de la Reynerie puis de Bellefontaine ont été accueillis dans des collèges plus favorisés. Cette démarche innovante s'est appuyée sur la concertation avec toutes les parties prenantes – institutions, parents d'élèves... Ce plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges a été mis en œuvre à la rentrée 2017 pour les élèves de la Reynerie, puis à la rentrée 2019 pour les élèves de Bellefontaine.

### ↳ AIDE À LA RESTAURATION SCOLAIRE

Aide aux familles haut-garonnaises pour le financement des frais de restauration des enfants fréquentant un collège public ou privé en Haute-Garonne. Aide consentie à hauteur de 50 ou 100% des frais de restauration et selon un barème prenant en compte le quotient familial du foyer. Depuis le 1er juin 2017, le Conseil départemental propose aux familles de déposer en ligne leur demande d'aide à la restauration scolaire.

### ↳ GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES ET OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ POUR LES ÉLÈVES

Gratuité des transports scolaires **pour tous les élèves de la maternelle à la terminale** sous réserve d'habiter à plus d'un kilomètre de son établissement scolaire et du respect de la sectorisation des établissements. Service proposé sur tout le département de la Haute-Garonne quel que soit le mode de transport en accord avec Tisséo collectivités et la Région Occitanie. Des opérations de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires sont organisées dans les collèges chaque année à l'attention des élèves de 6<sup>e</sup>.

## ↳ PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN

Proposé à tous les collégiens du département, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, le Parcours laïque et citoyen vise à promouvoir les valeurs de la République et le vivre ensemble par des actions de sensibilisation et pédagogiques. Les acteurs associatifs et les services départementaux sont mobilisés pour proposer aux collèves un catalogue d'actions, prises en charge financièrement par le Conseil départemental.

## ↳ DÉFI COLLÉGIEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'Assemblée départementale a décidé de lancer un nouveau dispositif auprès des collégiens à compter de la rentrée 2019 : le Défi collégien du Conseil départemental. Ce dispositif prend la suite du Conseil départemental des collégiens, qu'il tend à faire évoluer vers une démarche plus participative.

Créé en partenariat avec la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale, le Défi collégien du Conseil départemental permettra de répondre à l'envie d'engagement citoyen des jeunes en leur donnant les moyens de réaliser des actions innovantes. Un appel à projets sera donc lancé de novembre à janvier et s'adressera aux Conseils de la vie collégienne (CVC), désormais institués dans tous les établissements. Il s'attachera à valoriser les projets des jeunes sur des thématiques telles que le développement durable, la citoyenneté, la vie au collège, les relations filles-garçons, la lutte contre les discriminations, l'accès à la culture, etc.

## ↳ ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DES COLLÈGES

### Le plan numérique 2017 / 2020

- Dans le cadre du plan numérique 2017-2020, le Conseil départemental dote annuellement une vingtaine de collèges pour un budget de 2 M€ par an. Établi en collaboration avec les services académiques, ce plan a pour objectif de maintenir un bon niveau d'équipement dans les collèges et de rationaliser la maintenance des réseaux et des équipements.
- Le Conseil départemental assure également la maintenance de l'ensemble du parc informatique (1,4 M€ par an). Il fournit et finance les liaisons internet (fibre) et les réseaux informatiques, les abonnements téléphoniques.
- Une douzaine de collèges par an sont dotés de 2 chariots numériques avec wifi intégré contenant chacun 15 tablettes pour les élèves et 4 tablettes pour les enseignants à mutualiser. Pour ces équipements, des mesures d'accompagnement et de formation sont également mises en œuvre par les services académiques.
- Le futur plan numérique sera prochainement travaillé avec les services académiques et des collèges.

### L'Espace Numérique de Travail, eCollège31

- Véritable prolongement numérique du collège et accessible 7 jours sur 7, l'espace numérique de travail (ENT) propose de nombreux services et outils tels que la consultation des emplois du temps, du cahier de textes, des notes, des absences des enseignants, des informations diverses, etc. Consultable sur tous les écrans – tablettes, smartphones, ordinateurs – eCollège31 compte plus de 1,5 million de visites mensuelles et se classe parmi les ENT les plus consultés en France.
- Chaque collège possède son propre portail « eCollège31 », qui permet de favoriser un travail interactif et l'accès à tout type d'informations sur le suivi de la scolarité et la vie du collège.
- Le portail eCollège31 du Département présente les actions menées pour les collégiens, leur famille et les établissements, la demande dématérialisée d'aide à la restauration scolaire (ARS) par exemple, et constitue un outil de travail et d'échanges entre la collectivité et les équipes des collèges.

# ÉDUCATION

## Des politiques éducatives volontaristes Pour les collèges :

### ↳ MIAM 31

Cette démarche favorise l'utilisation de produits locaux de qualité dans les services de restauration des collèges publics disposant d'une cuisine de fabrication autonome et la sensibilisation des élèves par des actions pédagogiques.

Implication des 6 référents cuisiniers (animations, ateliers, recettes, etc.)

### ↳ AGRILocal 31

Dans le cadre de la démarche Miam 31, le Conseil départemental met à disposition des établissements la plateforme dématérialisée Agrilocal 31, qui leur permet de commander directement, auprès de producteurs locaux, des produits de qualité.

### ↳ DICTIONNAIRES ET CODES JEUNES OFFERTS AUX COLLÉGIENS

Chaque année, le Conseil départemental distribue un dictionnaire bi-média aux élèves entrant en 6<sup>e</sup> et un « code jeunes » aux élèves de 5<sup>e</sup> (préparation des examens de sécurité routière)

## Des politiques éducatives volontaristes

### ↳ SOUTIEN AUX DISPOSITIFS EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

- Aides aux communes et intercommunalités pour la construction d'écoles du 1<sup>er</sup> degré : subventions d'investissement pour la construction, la rénovation, et l'équipement en mobilier et matériels y compris informatique des écoles maternelles et élémentaires)
- Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) : subvention de fonctionnement aux communes où siègent les RASED)
- Financement des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) et des dispositifs Réussite éducative.
- Programme d'égalité des chances avec Sciences Po Toulouse : programme visant à révéler et accompagner les ambitions d'élèves issus de milieux défavorisés dans 6 collèges
- Subventions annuelles aux associations du secteur éducatif

### ↳ DISPOSITIFS ET ACTIONS D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Animations dans les collèges autour du gaspillage alimentaire ; mise à disposition gratuite d'outils pédagogiques ; actions de sensibilisation et découverte de la nature dans la forêt de Buzet.

# CULTURE

## ↳ MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

La médiathèque départementale alimente les bibliothèques et médiathèques municipales de la Haute-Garonne avec plus de 600 000 documents (livres, CD, DVD...). Elle assure également le prêt direct de documents aux usagers dans le cadre des tournées organisées avec les bibliobus, médiabus et musibus et le grand public peut également avoir un accès direct à la médiathèque numérique. Elle organise des ateliers en direction des jeunes.

## ↳ CENTRES D'ANIMATION ET DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUES (CADP)

Créés par le Conseil départemental, les CADP ont pour mission de promouvoir, réaliser, gérer des opérations d'animation pédagogique et de formation continue des professeurs des écoles de la Haute-Garonne. Centres documentaires, ils font bénéficier les membres de l'enseignement public du cycle 1 (maternelle) jusqu'au cycle 3 (qui intègre le niveau 6<sup>e</sup>) de prestations en matériels et documents pédagogiques; ils jouent également un rôle de pôle d'animation locale dans les domaines culturels et socio-éducatifs. La Haute-Garonne compte 3 CADP (à Villefranche de Lauragais, Saint-Gaudens, Rieux-Volvestre), entièrement financés pour les locaux et le fonctionnement par le Conseil départemental et mis à disposition de l'Éducation Nationale.

## ↳ PARCOURS CULTURELS ET ARTISTIQUES AU COLLÈGE

Programmes d'actions autour de différentes disciplines artistiques proposés aux collèges (danse, jazz, théâtre, musiques amplifiées et prévention des risques auditifs, prix BD des collégiens, projet « parole en je(u) »); ainsi que l'éducation à l'image avec l'expérimentation du dispositif collège au cinéma en 2019-2020.

## ↳ COLLÈGE AU CINÉMA

Pour l'année scolaire 2019/2020, le Conseil départemental, en partenariat avec le Centre national du Cinéma et de l'image animée et l'Éducation nationale, lance à titre expérimental le dispositif « Collège au cinéma » dans une vingtaine de collèges.

## ↳ ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les archives départementales conservent des millions de documents publics et privés et les met à disposition de tous les publics. Des animations telles que conférences, spectacles, visites découvertes, ateliers, murder party, etc. proposent une façon originale d'aborder l'histoire et le patrimoine.

## ↳ MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Pensé comme un musée d'histoire dédié à la mémoire et un centre de recherche, le musée organise des animations à destination du grand public, du public jeune et du public scolaire. Il prépare les candidats au Concours national de la Résistance avec la publication d'une plaquette et une visite commentée. Après un an et demi de travaux d'agrandissement et de refonte muséographique, il réouvre en février 2020, avec une nouvelle exposition permanente.

# CULTURE

## ↳ BOURSE JEUNE TALENT

Créée pour soutenir les jeunes talents artistiques haut-garonnais, cette dotation s'adresse aux 13-25 ans pratiquant régulièrement une discipline artistique dans laquelle ils se sont engagés à participer à une compétition, une audition, un concours ou un perfectionnement de type stage, se déroulant hors du département de la Haute-Garonne. Cette bourse, d'un montant compris entre 1 000 € et 2 000 € par artiste et par an peut être versée à la famille ou à l'association qui accompagne le jeune artiste s'il est mineur, ou au jeune artiste s'il est majeur.

## ↳ MUSÉE DE L'AURIGNACIEN

Le Département s'est fortement investi dans la gestion et le développement du musée d'Aurignac. Il porte un projet pédagogique et scientifique autour de la préhistoire, interrogeant l'apparition de l'Homme moderne.

## ↳ BREVET MUSICAL DÉPARTEMENTAL

Examens musicaux départementaux de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles.

## ↳ REPRÉSENTATIONS POUR LES COLLÉGIENS

Des représentations pour les publics scolaires sont organisées à l'espace Roguet et au Pavillon République à l'Hôtel du Département. Des tournées départementales (Orchestre de Chambre de Toulouse, Compagnie La Rampe Tio) proposent également des concerts éducatifs.

## ↳ MANUFACTURE DES SONS

Financement d'un dispositif permettant à des jeunes collégiens d'être sensibilisés aux pratiques théâtrales, instrumentales et de chorale par une démarche de création de spectacles musicaux produits par et pour les jeunes.

## ↳ SOUTIEN FINANCIER AUX ÉCOLES DE MUSIQUE

À travers son schéma départemental des enseignements artistiques, le Conseil départemental accorde près d'1 M€ de subventions de fonctionnement à plus de 60 écoles de musique du territoire, aidant ainsi à l'apprentissage musical pour 12 000 jeunes haut-garonnais. Par ailleurs, il a mis en place un système de bourses jeunes musiciens qui permet la prise en charge totale des frais de scolarité pour les élèves issus des familles aux revenus les plus modestes.

# SPORT

## ↳ SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE SPORT

Subventions aux écoles ayant des licenciés fédéraux de moins de 16 ans pour l'achat de matériel dédié à la discipline sportive et remise officielle d'une dotation en objets promotionnels à destination des encadrants bénévoles.

## ↳ DOTATIONS UNSS (UNIONS NATIONALES DU SPORT SCOLAIRE)

Dotations en objets promotionnels aux associations sportives des collèges ayant participé aux championnats de France UNSS et remise officielle d'une dotation en objets promotionnels et vestimentaires.

## ↳ DISPOSITIF « TERRES DE JEUX »

Le département a adhéré en 2019 au dispositif « Terres de Jeux », pour promouvoir aux côtés du comité d'organisation les prochains jeux olympiques de 2024 à Paris et en France, et ainsi partager les valeurs fondatrices de l'olympisme avec tout le tissu sportif de Haute-Garonne.

## ↳ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DES COLLÈGES

publics et privés affiliées à l'UNSS participant aux championnats de France.

## ↳ SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À L'UNSS (UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE)

publics et privés affiliées à l'UNSS participant aux championnats de France.

## ↳ BOURSE AUX JEUNES ESPOIRS SPORTIFS

30 bourses d'un montant de 1 500 € allouées par an selon des critères sportifs et sociaux ; remise officielle d'une dotation: trophée et équipement personnel à vocation sportive et vestimentaire.







**Les**  
**PERSPECTIVES**  
**DU DÉPARTEMENT**

## DANS LE CHAMP DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROTECTION, DE GRANDS CHANTIERS SONT EN COURS AFIN D'AMÉLIORER LES PRISES EN CHARGES ET LES ACCOMPAGNEMENTS

- Finalisé fin 2019, le nouveau **schéma départemental de l'Enfance** prévoit la création d'un Conseil départemental des mineurs accueillis par l'aide sociale à l'enfance (ASE); cette instance sera également représentée au sein de l'Observatoire départemental de la protection de l'Enfance de la Haute-Garonne.
- Des **dispositifs favorisant l'accès à l'autonomie et à un projet de vie** : accompagnement et amélioration de l'accès à l'autonomie des jeunes sortis de l'ASE et de la protection judiciaire de la jeunesse; mise en oeuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour lutter contre la précarisation et la marginalisation des jeunes sortant de l'ASE ;
- **Aller au plus près des lieux de vie des jeunes pour prévenir les ruptures et la marginalisation**, en redéployant la prévention jeunesse dans une action sociale territorialisée et en développant la prévention jeunesse en milieu rural grâce à un « bus prévention en Comminges ».
- **Ériger la Maison départementale des adolescents** comme « lieu ressource santé et jeunesse », en renforçant son action territorialisée et en la positionnant comme la tête de réseau des acteurs et actrices œuvrant dans le domaine de la prévention santé et jeunesse.
- **Développer des actions de prévention santé en milieu sportif**, par des partenariats avec les comités sportifs départementaux (exemple : chantier en cours sur les conduites à risque avec le Comité départemental du Rugby).

## DANS LE CHAMP DU HANDICAP

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, en partenariat avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH 31), a été retenu dans le cadre d'un appel à projets national d'innovation par le design lancé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Le projet, intitulé « **L'inclusion c'est aussi la socialisation : de la présence à la participation** », présente un caractère **d'innovation sociale** tant par les outils employés – avec le recours aux méthodes du design appliquées à une problématique sociale – que dans son ambition, à savoir co-construire, imaginer et expérimenter des activités permettant la rencontre et la création de liens entre des jeunes en situation de handicap présentant des déficiences intellectuelles importantes et sans accès ou difficilement au langage oral (jeunes en situation de polyhandicap, troubles du spectre autistique, handicaps rares, etc.) et des enfants / adolescent.e.s sans handicap. En effet, l'enjeu de la facilitation des relations sociales pour les jeunes en situation de handicap, pourtant fondamental pour faire advenir véritablement une société inclusive, est rarement investi par les politiques publiques. Ce projet s'adresse à des jeunes de 6 à 16 ans, avec et sans handicap.

Se déroulant sur l'ensemble de l'année 2019, il vise à **proposer des solutions opérationnelles et reproductibles**. Ce projet se veut profondément inclusif, en mettant au centre la diversité, les capacités de chacun.e, grâce à une activité originale et inédite permettant à toutes et tous de participer, de contribuer et d'apprendre mutuellement les un.e.s des autres.

## DANS LE CHAMP DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- **Développer l'accès aux formations de la première École européenne de la transition écologique en France** pour les publics accompagnés par le Conseil départemental (métiers verts).
- **Accentuer les efforts et resserrer les partenariats pour mobiliser les « invisibles » vers l'emploi** : en s'appuyant sur un consortium d'acteurs et d'actrices piloté par la Mission locale de Haute-Garonne dans une réponse à l'appel à projets et à expérimentations du Plan d'investissement dans les compétences et en mobilisant les jeunes, notamment sortant de l'Aide sociale à l'Enfance ou jeunes qui sont « ayants droits bénéficiaires du RSA » **vers la Garantie jeunes**.

## DANS LE CHAMP DE L'HABITAT

À travers sa politique de l'habitat et son plan d'actions 2019-2024, le Conseil départemental reconfigure ses propres leviers d'interventions pour les adapter aux nouveaux besoins mis en évidence. Diversifier et adapter les solutions aux besoins des jeunes sera une priorité de ce plan.

**Quelques exemples de mesures qui bénéficient aux jeunes :**

- des aides à la **production de logements HLM** réservés aux programmes qui intégreront au moins 50% de T1-T2 pour renforcer l'offre de petits logements à bas loyers ;
- des aides dédiées à la **production de pensions de familles et de résidences sociales**, et notamment de Résidences habitat jeunes avec des logements réservés aux jeunes sortants de l'Aide sociale à l'Enfance ;
- des aides à **l'accès et au maintien dans le logement** avec le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) ;
- des aides qui permettront la **production de logements accessibles aux personnes en situation de handicap**, notamment pour les familles avec des enfants en situation de handicap ;
- des aides à la **rénovation énergétique dans l'habitat privé rural** qui bénéficient souvent à de jeunes ménages primo-accédants à la propriété dans un habitat ancien dégradé.

Ces démarches pourront être poursuivies à partir de 2020 par la co-construction d'actions innovantes pour le logement des jeunes avec les représentant.e.s jeunes, à partir de leurs idées, initiatives ou expertises d'usage.

## DANS LE CHAMP DES POLITIQUES ÉDUCATIVES

- **Poursuivre la mixité sociale dans les collèges :** les décisions du Conseil départemental du 29 juin 2016 et du 24 janvier 2017 portent un dispositif ambitieux pour améliorer la mixité sociale dans les collèges de la Haute-Garonne.
- **S'appuyer sur la création d'une maison des biodiversités pour disposer :**
  - d'un lieu muséographique d'information et de sensibilisation ;
  - et d'un espace d'animations et d'observation en site naturel (forêt de Buzet).
- **Diffuser la charte « Mon collège est une école sans racisme »**, engagement fort du Conseil départemental et ses partenaires, l'Inspection académique et l'association Léo Lagrange. Objectif : 15 collèges/an
- **Étudier la possibilité pour le Département d'intervenir aux côtés des Centres de loisirs associés aux collèges (CLAC)** pour contribuer à ouvrir l'école sur son territoire et permettre aux élèves des collèges de développer leurs idées, initiatives et projets.

## DANS LE CHAMP DE LA CULTURE, LE SPORT, LE TOURISME

- **Proposer un ensemble d'offres adaptées au public jeune**, que ce soit dans les programmations artistiques du Département ou dans le cadre de son programme d'éducation artistique et culturelle au collège.
- **Développer les dispositifs d'accès aux pratiques culturelles**, dans la musique avec l'orchestre DEMOS, ainsi que dans le champ de la danse et du théâtre.
- **Maintenir une programmation dédiée aux cultures urbaines**, qui intègre notamment des plateaux ouverts aux pratiques amateurs.
- **Développer des actions de prévention santé en milieu sportif**, par des partenariats avec les comités sportifs départementaux (exemple : chantier en cours sur les conduites à risque avec le Comité départemental du Rugby).
- **Accroître l'accessibilité des plus jeunes au patrimoine de Haute-Garonne**, en Adaptant l'offre à leurs besoins (tarifs, contenus, déplacements), dans le cadre du schéma touristique départemental, renforcer et adapter l'accès à l'information (applications mobile, campagnes publicitaires).



# DES INNOVATIONS PAR ET POUR LES JEUNES HAUT-GARONNAIS.ES

## LE « RÉFLEXE JEUNESSES » POUR ASSOCIER LES JEUNES EN AMONT, PENDANT ET EN AVAL DES PROJETS, ET REVISITER LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Le Conseil départemental a adopté un « **réflexe jeunes** » : la participation des jeunes est systématisée, en les associant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Pour favoriser la participation des jeunes, ce dialogue citoyen prend en compte la diversité des participant.e.s : chacun et chacune doit trouver sa place. Les modalités de participation sont multiples, en fonction des sujets abordés et des obligations légales imposées au Département, pouvant aller d'une participation informative à la co-élaboration de décisions ou d'actions.



## LE DÉFI COLLÉGIEN, POUR LES 11-15 ANS

Ce nouveau dispositif, lancé par le Conseil départemental en partenariat avec l'Éducation nationale, entre en vigueur à la rentrée 2019.

Son principe : valoriser et favoriser l'engagement des élèves en leur permettant de mettre en œuvre des projets d'intérêt général (le développement durable, la citoyenneté, la vie au collège, les relations filles-garçons, la lutte contre les discriminations, l'accès à la culture...).

En pratique, un appel à projets permet de faire émerger les initiatives portées par les élèves dans le cadre des Conseils de la vie collégienne, instances d'expression et d'échange au sein des établissements.

Les 12 projets lauréats bénéficient d'un accompagnement financier, logistique et technique du Conseil départemental.

## « INITI'ACTIVE JEUNESSES » : UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL POUR ACCOMPAGNER LA RÉALISATION DE PROJETS

Le projet Initi'active jeunes permet aux jeunes de proposer un projet pour obtenir un financement, des conseils, un accompagnement, une aide matérielle. Elles ou ils peuvent le faire de façon individuelle ou collective, en s'adressant aux services du Conseil départemental ou bien aux associations et organismes partenaires près de chez elles/eux.

Plus qu'un fonds d'aides financières, il s'agit de développer un dispositif global mobilisant les acteurs et actrices jeunes de tous les domaines (logement, mobilité, culture, sport, formation, emploi, discriminations, égalité femmes-hommes et filles-garçons, etc.), pour accompagner au mieux les projets, de leur genèse à leur mise en œuvre.

En participant à l'élaboration, la mise en œuvre et la gouvernance d'Initi'active Jeunes, les jeunes en deviennent des co-acteurs et co-actrices aux côtés du Département et des professionnels.



## UNE APPLICATION POUR AMÉLIORER L'INFORMATION ET L'EXPRESSION DES JEUNES

L'accès à l'information et aux droits sont des enjeux majeurs pour répondre aux défis des jeunes.

De nombreux dispositifs sont portés par les institutions et le réseau associatif. L'offre ne manque pas, les ressources non plus ; la demande est réelle. Pour autant, lors de la concertation, les jeunes ont pointé la difficulté d'accéder à l'information et le besoin de développer une porte d'entrée unique pour s'informer et s'exprimer.

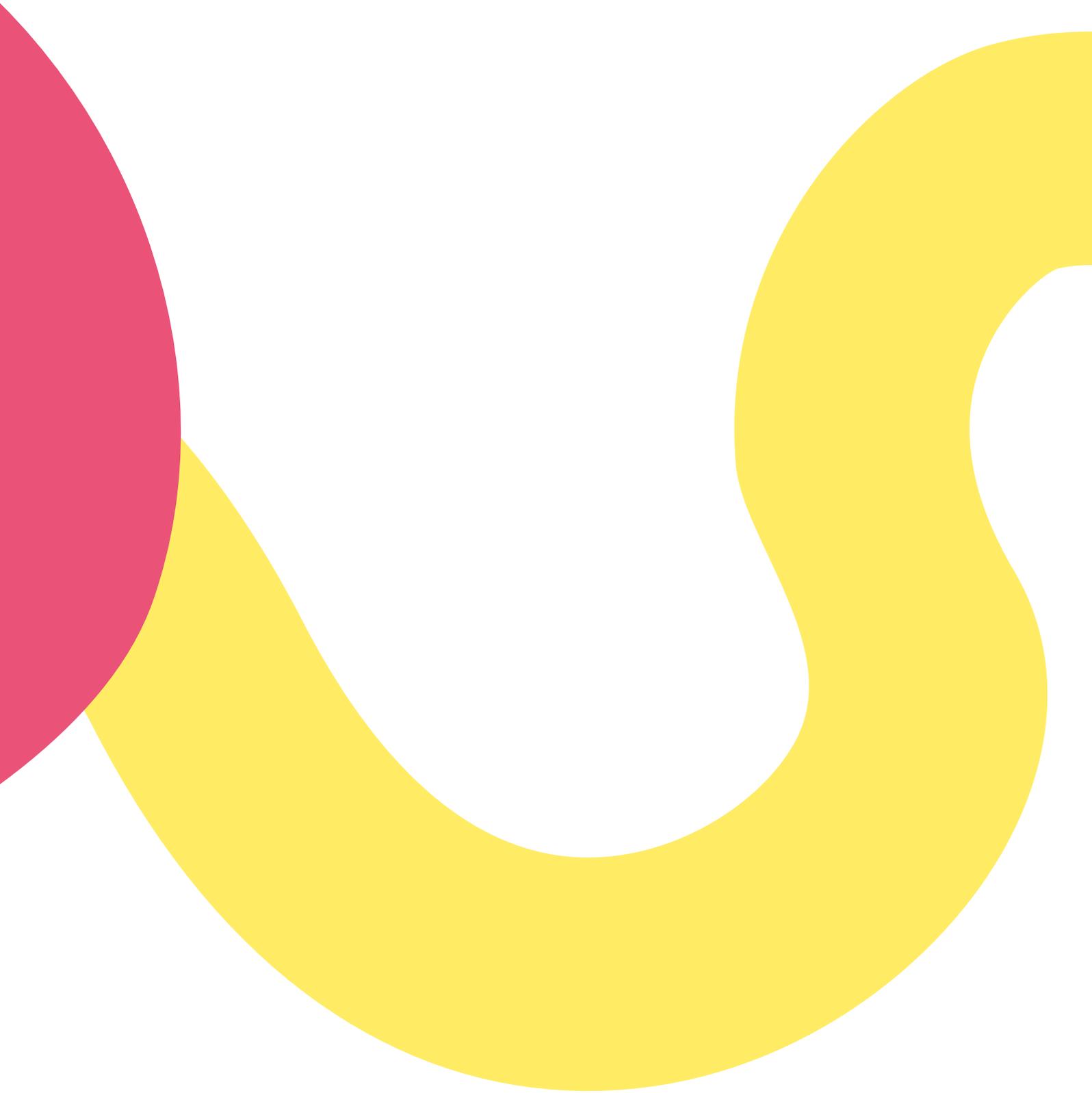
Le Conseil départemental s'est donc engagé à réaliser, avec les jeunes et les partenaires, une application pour téléphones mobiles qui sera un espace de ressources virtuel répondant à leurs attentes.

**Sa mise en service est prévue en juin 2020.**

## UN RÉSEAU MOBILISÉ POUR LES JEUNES

Le Conseil départemental s'est engagé à développer un réseau territorial composé de professionnel.le.s et de bénévoles qui œuvrent aux côtés des jeunes dans les organismes, associations, institutions. Par cette dynamique, les membres du réseau pourront :

- favoriser la mise en commun des compétences à partir de visions communes ;
- être acteurs et actrices de la réflexion sur les questions de jeunesse ;
- positionner les jeunes au cœur des échanges et de la concertation ;
- favoriser l'élaboration de projets innovants, adaptés à l'évolution des besoins ;
- imaginer et mettre en œuvre des actions multi-partenariales.







Vous souhaitez participer  
à la co-construction de la feuille  
de route jeunes ?

➔ **Rejoignez-nous en ligne :**  
[jeunesses.haute-garonne.fr](http://jeunesses.haute-garonne.fr)

Pour rester informé.e sur l'actu jeunes,  
inscrivez-vous sur :  
**[jeunesses.haute-garonne.fr](http://jeunesses.haute-garonne.fr)**

